



Paris le 23 octobre 2014

**Sébastien Sihr**

Secrétaire Général du SNUipp-FSU

**Frédérique Rolet**

Co-Secrétaire Générale du SNES-FSU

A

**Monsieur Bernard LEJEUNE**

Directrice Adjoint de Cabinet

Ministère de l'Education Nationale

110 rue de Grenelle

75357 Paris 07 SP

**Objet : formation à l'ESPE pendant les vacances scolaires pour les fonctionnaires stagiaires**

Monsieur le Directeur Adjoint,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation faite aux fonctionnaires stagiaires, lauréats du concours 2014 rénové et à mi-temps en ESPE, concernant le calendrier de leur année de formation.

Dans certaines académies, comme à Bordeaux, Nice, Poitiers, Lyon, Montpellier, Toulouse, Rouen, Orléans-Tours, les ESPE organisent des cours pendant les vacances scolaires, faisant prévaloir le calendrier universitaire sur le calendrier scolaire.

Cette situation place les stagiaires dans des conditions particulièrement difficiles. Ces derniers ont besoin de temps pour assurer la préparation et le suivi de leur classe et le travail personnel nécessaire pour valider un master 2.

De plus, cela entre en contradiction avec les obligations réglementaires de service des fonctionnaires stagiaires.

Nous vous demandons donc d'intervenir auprès des directeurs d'ESPE et des Recteurs d'Académies, afin qu'aucun fonctionnaire stagiaire ne soit tenu de suivre des cours pendant les vacances scolaires.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Adjoint, en l'expression de nos salutations distinguées.

**Frédérique Rolet**

**Sébastien Sihr**